



DÉVELOPPEMENT LOCAL

PLAN DE

LOCAL

2024-2027

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-MARCELLIN

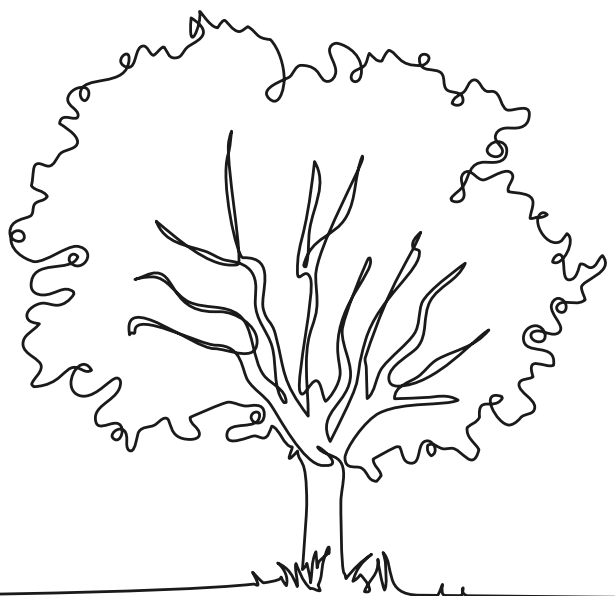




TABLE des matières

Mot de la Mairesse

Équipe projet

Démarche du plan de développement

Portrait de la municipalité

Une identité

Une municipalité à l'écoute et une communauté impliquée

Un territoire aménagé et partagé

Une collectivité animée

Municipalité en action de 2024 à 2027

DÉVELOPPONS
un milieu de vie
à notre image



MOT de la Mairesse

UNE PARTICIPATION CITOYENNE EXCEPTIONNELLE À SAINT-MARCELLIN

Ce premier plan de développement pour Saint-Marcellin témoigne d'une implication citoyenne exceptionnelle et démontre la volonté de voir la municipalité se mettre en action pour le bien de la communauté.

Plus de 20 % de la population ont participé à l'une des deux consultations publiques ou ont rempli des questionnaires en ligne. Qui plus est, ce qui est remarquable, ce sont des citoyens de tous les âges qui se sont exprimés lors de ces soirées d'information.

À la lecture de ce plan, vous constaterez que cette implication citoyenne aura permis de dégager quatre thématiques qui seront être au cœur de nos décisions, à savoir :

- Services de proximité
- Environnement et changements climatiques
- Tourisme et plein air
- Loisirs et vie communautaire (cette catégorie comprend également les arts, la culture et la participation citoyenne)

Au total, les citoyennes et citoyens ont identifié 26 actions à réaliser d'ici les quatre prochaines années. Leurs réalisations dépendront bien sûr de l'implication citoyenne au fil des ans, mais sachez que votre conseil municipal est déjà en marche, que ce soit pour des services de proximité ou pour le centre communautaire.

Ce plan de développement représente en quelque sorte un contrat entre les élus et la population de Saint-Marcellin. Nous tiendrons parole dans la mesure de nos capacités financières.

Merci aux gens qui se sont impliqués et merci aussi aux employés de la municipalité et de la MRC qui ont permis la réussite de cette consultation citoyenne.

Julie Thériault
Mairesse





ÉQUIPE projet

Derrière la volonté collective de dynamiser le développement de la municipalité, toute une équipe s'est investie dans la réalisation du plan de développement. Au cœur de cette équipe se trouve des professionnels de développement de la MRC de Rimouski-Neigette: Jacques Bouvier, conseiller en développement local et intermunicipal, Geneviève Chaumel, conseillère en communication, Rachel Dubé, conseillère en développement durable, Mikael Jacques, conseiller en développement local et intermunicipal, Sophia Ratté, conseillère en développement local et intermunicipal, ainsi que Jean-Maxime Dubé, à titre de directeur du service.

Cette équipe a collaboré étroitement avec Nathalie Chouinard, directrice générale de la municipalité, les employés et le conseil municipal pour mener à bien ce projet. Sans oublier l'apport important des autres professionnels d'aménagement et de développement de la MRC et d'autres partenaires.

L'équipe projet sera d'ailleurs présente pour accompagner la municipalité dans la mise en œuvre du plan de développement ainsi que dans la réalisation des projets d'ici 2027.

DÉMARCHE

du plan de développement

Ce plan de développement local vise à mettre en place des actions structurantes et mobilisantes pour les quatre prochaines années à Saint-Marcellin. Il s'appuie sur les besoins et les forces de la municipalité en collaboration avec les citoyens et l'équipe municipale. Cette démarche se veut rassembleuse, ambitieuse et sensible aux besoins exprimés par les collectivités. Elle rallie une diversité de professionnels en développement territorial. Ce plan faisant appel à l'intelligence collective, mobilisant citoyens, intervenants locaux, acteurs de développement et élus dans leur rôle de décideurs mais aussi comme citoyens à part entière. Ce document s'adresse à toute personne ayant à cœur le développement de la municipalité de Saint-Marcellin.

À l'automne 2023, sept municipalités rurales en collaboration avec l'équipe projet de la MRC de Rimouski-Neigette ont entamé des processus collectifs de plan de développement qui ont débuté avec des consultations citoyennes.

À vous d'entrer en action !



En RÉSUMÉ

- 2 Consultations publiques
- 74 Citoyens présents
- 4 Thématiques de développement prioritaires
- 5 Sondages post consultation
- 26 Actions développées

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Juin - Août
2023



Portrait
Municipal

Rédaction du portrait
par l'équipe projet et
la municipalité.

Septembre
2023



Première
consultation
publique

Identification des
forces, faiblesses et
opportunités de la
municipalité.

Priorisation des
thématiques de
développement.

Novembre
2023



Deuxième
consultation
publique

Élaboration du plan
d'action

Mars
2024



Adoption et mise
en œuvre du Plan
de développement
2024-2027

Appel à la
mobilisation
citoyenne

Ce projet de coopération intermunicipale est réalisé grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds régions et ruralité ainsi qu'à l'appui financier de la MRC de Rimouski-Neigette.

Avec la participation financière de :

Québec

PORTRAIT de la municipalité



Une IDENTITÉ

Histoire

Le territoire de Saint-Marcellin connaît une première colonisation vers le milieu du 18^e siècle. Convoités pour ses ressources forestières, fauniques et agricoles, les premiers colons s'installent à Petit Marcellin vers 1872. Quelques années plus tard, en 1921, la mission Saint-Marcellin fut créée, en l'honneur du Pape Marcellin. L'essor de la municipalité prend forme vers 1960. On pouvait y retrouver un centre de services, magasins généraux, petits restaurants, garages et lieux de rencontres communautaires. C'est aujourd'hui une communauté qui est ancrée à travers des valeurs d'implication citoyenne, donnant le ton à un esprit de collectivité dynamique.



EN CONSULTATION

Si un proche hésitait à s'installer dans votre municipalité, que lui diriez-vous pour le convaincre de le faire?

C'est l'entraide et l'implication citoyenne, l'accès à la nature, à la ZEC Bas-Saint-Laurent, les lacs et sentiers de motoneiges.

Je lui dirais que c'est un très beau coin de pays, les gens s'entraident et nous sommes énormément soudés les uns envers les autres ! Nous sommes toujours prêts à aider un voisin ou peu importe la personne qui est dans le besoin! Le coin de pays est magnifique beaucoup de sentiers et des heures de promenades en VTT ou autres véhicules !

Un citoyen

Forces



ON SE PROJETTE DANS 4 ANS!

Les citoyens manifestent leur vision d'un village vivant et innovant, d'un milieu naturel préservé, de jeunes et des familles impliquées ainsi que de lieux de rassemblements vivant à travers un esprit de communauté unie et active.



Un village dynamique et chaleureux

En bordure du plateau forestier du Haut-Pays de la Neigette, à 25 minutes de route de Rimouski ou de Mont-Joli, la municipalité Saint-Marcellin se démarque par un esprit de quiétude en nature mêlé à l'effervescence estivale de ses festivals attirant des centaines de personnes chaque année. Le lac Noir est considéré comme un magnifique site de villégiature et d'habitation remarquable. Le village rayonne avec sa proximité à la nature, ses points de vue élevés sur des collines, ses activités de chasse et pêche, ses sites de villégiature entourant les lacs et son tissu social dynamique.

En 2016, la municipalité a mis en place la Politique familiale municipale et des aînés, incarnant des valeurs de respect, d'écoute et d'accueil des nouvelles familles à Saint-Marcellin. Les objectifs visent à favoriser un sentiment d'appartenance, soutenir l'engagement bénévole et développer une pensée et un agir « Famille-Aînés » dans les prises décisionnelles du conseil. La politique est actuellement en cours de révision. Différents programmes d'aides pour les citoyens sont aussi accessibles, que ce soit le programme d'installation sceptique, la prime à la natalité ou le programme d'aide pour les couches lavables.

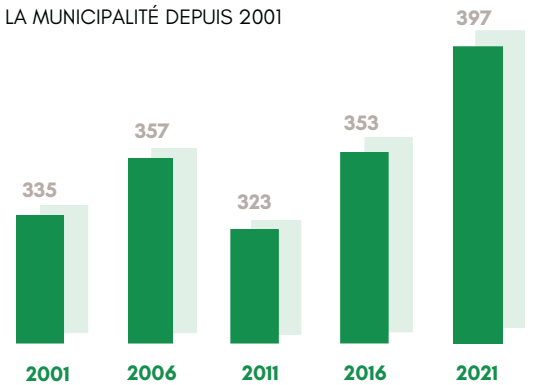
Profil sociodémographique

Un nombre de citoyennes et citoyens à la hausse

Au cours des 20 dernières années, la croissance démographique est plutôt stable, atteignant une hausse de 22,9 % de la population entre 2011 et 2021.

Le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population de Saint-Marcellin est positif (1,7 %)

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA MUNICIPALITÉ DEPUIS 2001



POPULATION TOTALE : **397**

Un indice de vitalité économique légèrement à la baisse

L'indice de vitalité économique (IVE) est conçu à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin de créer un outil permettant de mesurer la vitalité du territoire. Il s'appuie sur les trois indicateurs suivants : le marché du travail, le revenu médian et le TAAM de la population sur 5 ans.

À Saint-Marcellin, l'IVE de la municipalité a diminué depuis 2016. Selon la dernière mise à jour du MAMH (2020), la municipalité se situe actuellement sur le quatrième (Q4) des cinq quintiles, le cinquième étant considéré comme l'indice le plus dévitalisé économiquement.

En ce qui concerne le taux d'activité et d'emploi, c'est 52 % de la population de Saint-Marcellin qui est dite active. Un taux légèrement plus bas qu'au Bas-Saint-Laurent (57,1 %). Au cours des dix dernières années, le taux de travailleurs âgés entre 15 et 64 ans est plutôt stable, moyennant 65,9 %, une proportion légèrement plus élevée que la moyenne québécoise (61,5 %). Les principales sources d'emploi sont le transport, machineries, vente et services ainsi que l'agriculture et les ressources naturelles.

Sur le plan du revenu médian, celui-ci serait plus faible que la moyenne bas-laurentienne, affichant un revenu médian de 35 600 \$, comparativement à 37 600 \$ pour le Bas-Saint-Laurent.



Composition des ménages

45.2 % sont des ménages vivant seul



35.7 % sont des familles comptant un couple sans enfant



19.1 % des ménages sont des familles avec enfants



4.8 % sont des familles monoparentales

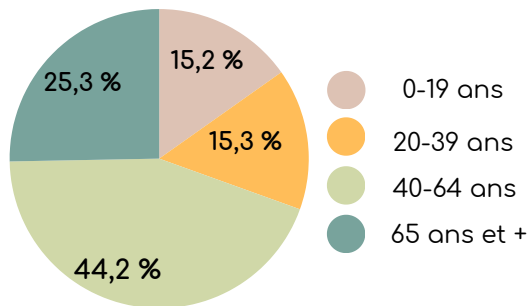


10 familles composées de 5 personnes et +

14.3% sont des couples avec enfants

ÂGE MOYEN : **47,8 ans**

20 enfants âgés entre 0 et 4 ans



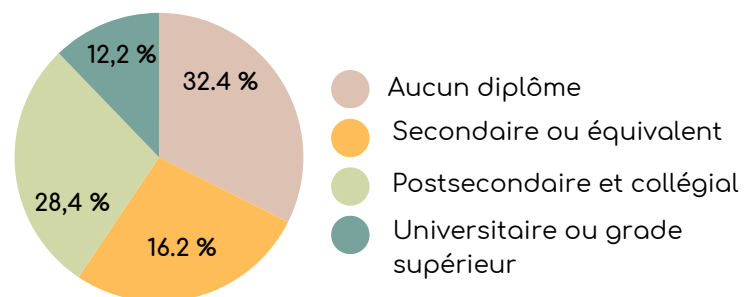
Répartition des âges

La population est légèrement plus âgée que la MRC Rimouski-Neigette (45,4 ans) et le groupe d'âge le plus important est celui des 60-64 ans.

Le taux de croissance infantile est très stable, affichant un nombre équivalent d'enfants âgés entre 0 et 4 ans au cours des dix dernières années.

Niveau de scolarité

Le taux de diplomation des citoyens est moins élevé que la moyenne du Bas-Saint-Laurent. Environ 67.6 % de la population possède un diplôme d'études secondaire, post secondaires ou universitaire, comparativement à 78.1 % pour les Bas-Laurentiens.



Connaissance des langues officielles

Les citoyens sont en très grande majorité francophones. Une personne sur quatre peut s'exprimer en anglais également.

Une MUNICIPALITÉ à l'écoute et une communauté impliquée



Administration municipale

La Municipalité de Saint-Marcellin est composée d'une direction générale, deux employés à l'administration, deux employés aux travaux publics, un employé aux loisirs et un employé à la bibliothèque. À cela s'ajoute un inspecteur en urbanisme ainsi qu'une conseillère en développement engagée par la MRC de Rimouski-Neigette.

Les citoyens reçoivent des communications de la Municipalité à travers les parutions mensuelles du journal local Le Marcellinois, le site web et la page municipale Facebook.

Participation citoyenne et implication municipale

Les comités, organismes et associations sont nombreux à Saint-Marcellin. Ils contribuent à mettre en place une variété d'activités, festivités et projets pour les citoyens. La Municipalité siège sur la Corporation Avenir Saint-Marcellin ainsi que le comité consultatif en urbanisme.

La Corporation Avenir Saint-Marcellin développe des activités de loisirs, sports et cultures, favorise des initiatives de développement durable et offre des espaces de socialisation pour les citoyens.

L'Association de Développement Saint-Marcellin, le Club des 50 ans +, le comité d'entraide, la Fabrique de Saint-Marcellin, l'Association gestion environnementale récréotouristique du lac Noir, le comité de paroisse des Chevaliers de Colomb, l'Atelier lunaire, le comité pour la Feste médiévale, le comité organisateur de motoneiges antiques et le comité organisateur du Jardin communautaire sont également présent et participent à l'activité communautaire et la mise en place de projets sur le territoire.



PARTICIPATION CITOYENNE :
PRIORITÉ IDENTIFIÉE PAR LES
CITOYENS



EN CONSULTATION

Pensez à votre implication dans votre communauté ou dans la municipalité. Êtes-vous déjà impliqué? Si oui, quels sont les raisons qui vous amènent à vous impliquer ?

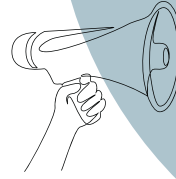
L'implication des citoyens se traduit par un sentiment d'appartenance, la volonté d'alimenter son réseau social, d'avancer des projets ou de protéger l'environnement. Toutefois, un manque de relève et un essoufflement bénévole se fait ressentir, notamment après la pandémie, traduisant une volonté de renforcer la vie communautaire et associative du village.

Économie locale

Le développement économique est actuellement limité en raison du marché actuel. Malheureusement, au cours des dernières années, certains commerces ne sont plus en activité dans la municipalité. Les citoyens doivent se déplacer à l'extérieur pour avoir accès à des commerces en alimentation, restauration, magasins de détails et autres.

Sur le plan du développement agricole, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2017) identifiait neuf entreprises agricoles et acéricoles, dont quelques entreprises familiales et commerciales, dont quatre entreprises agroalimentaires faisant de la vente de proximité. Le faible développement agricole est dû à des sols limités par la présence de roc dû à des pentes importantes dans certains secteurs. Malgré cela, certaines terres auraient du potentiel à développer des fermettes de petite superficie.

EN CONSULTATION



Quels sont les services de proximité désirés?

Les citoyens ont identifié comme enjeux pressants, le manque d'infrastructures, de services de proximité et d'incitatifs au développement économique.

Faiblesses et menaces



Ce qui est souhaité :

Centre multifonctionnel

Coopérative d'alimentation

Dépanneur - magasin général

Gardereries et services de garde

Logements adaptés

Commerce libre
service avec
produits locaux

Station service

Café et lieux de
rencontre

Services de proximité

La majorité des services de proximité se retrouvent dans des municipalités limitrophes et très peu sont disponibles à Saint-Marcellin. Ceux-ci font référence à l'ensemble des services répondant aux besoins de la population locale. Par exemple, l'accès aux soins de santé et services sociaux et des ressources alimentaires ou des services pour les familles peuvent être des services de proximité.

Les citoyens ont accès à un point de services CLSC, au jardin communautaire, le centre d'accès communautaire à internet (CACI), à la bibliothèque, au garage municipal et à un terrain de jeux. L'écocentre le plus près est situé à Rimouski et les citoyens de Saint-Marcellin y ont accès gratuitement. Lors de la saison estivale, un camps de jour municipal et médiéval est aussi offert pour les jeunes.



Un TERRITOIRE aménagé et partagé

Un territoire de forêts et de lacs

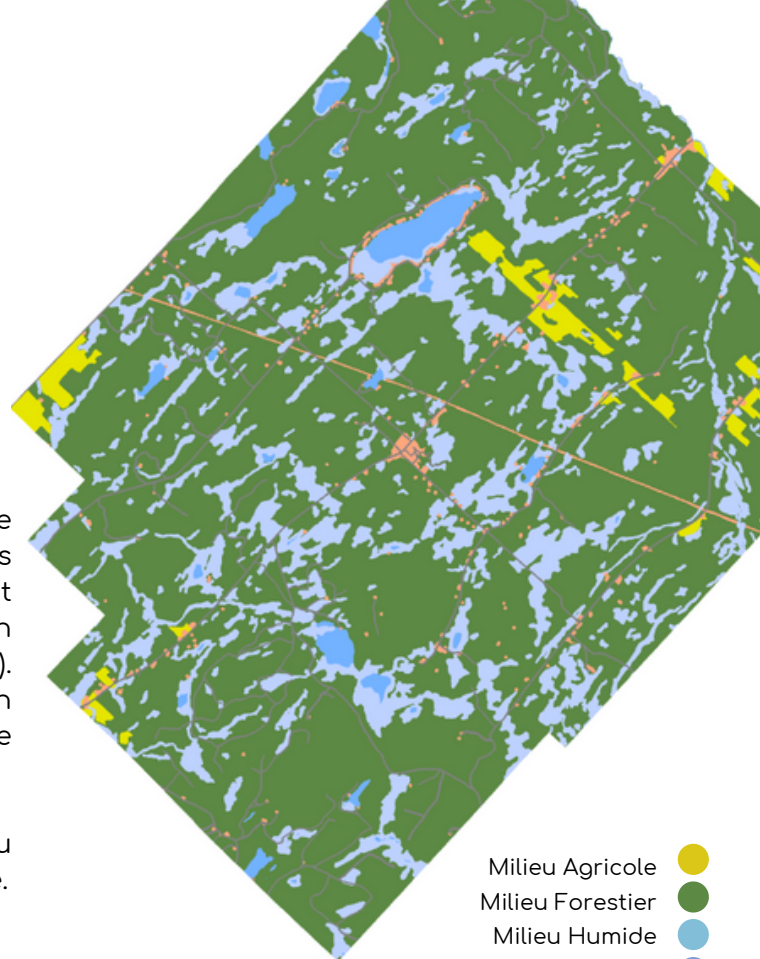
Située à plus de 340 mètres d'altitude, la municipalité de Saint-Marcellin est entourée de forêts, parsemée de lacs et bordée par la ZEC du Bas-Saint-Laurent. Occupant une superficie de 117 km², le territoire de Saint-Marcellin est sous un couvert très majoritairement forestier (88 %). La plupart des terres forestières sont privées et environ 20 km² sont des terres publiques (40 %), dont une partie de la ZEC Bas-Saint-Laurent.

En ce qui a trait à la zone agricole, elle représente 11 % du territoire et se situe à l'extrême sud-est de la municipalité.



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Au Québec, l'objectif de déchets enfouis est de 525 kg par habitant. À Saint-Marcellin, la municipalité affiche un taux de 291 kg de déchets enfouis par habitant. Une bonne manière de s'assurer de poursuivre les efforts est de réduire à la source et d'optimiser le tri des matières compostables et recyclables!



- Milieu Agricole
- Milieu Forestier
- Milieu Humide
- Lacs et cours d'eau
- Résidences et infrastructures
- Routes

Un environnement à protéger

Selon le rapport de santé et d'adaptation aux changements climatiques du Bas-Saint-Laurent, les tendances climatiques pour les prochaines décennies révèlent une hausse probable de différents aléas climatiques, par exemple, des vagues de chaleur, tempêtes, inondations, feux de forêt et plantes allergènes.

Heureusement, la population semble majoritairement moins sensible dû aux conditions favorables du milieu de vie et d'état de santé générale. Toutefois, la capacité d'adaptation face aux changements climatiques devra être renforcée de manière à atténuer la vulnérabilité de la communauté. Pour ce faire, il faudra miser sur des mesures de prévention, d'intervention et de rétablissement, tant au niveau des milieux naturels, des milieux de vie que des infrastructures.

La municipalité est riche de six lacs, dont le lac Noir, où la majorité de la villégiature est présente. L'eau serait de bonne qualité et la bande riveraine en bon état. Cela est dû majoritairement à la mobilisation des citoyens visant à favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement.



Tourbière boisée



EN CONSULTATION

Les citoyens ont nommé comme besoin de protéger les espaces verts, préserver la faune et la santé du lac Noir ainsi que de vivre dans un environnement naturel et sain.

Habitation

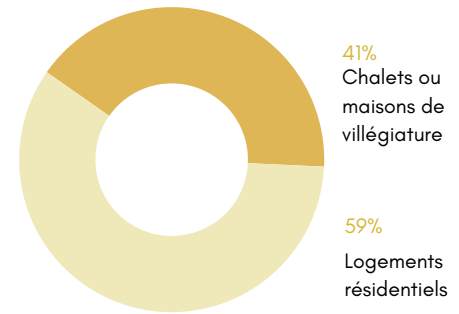
Villégiatures en pleine nature

La municipalité de Saint-Marcellin regroupe un total de 355 habitations, maisons de villégiature ou résidences de tourisme sur son territoire. La majorité des habitations se retrouvent autour du lac Noir et 23 logements se situent dans le noyau villageois, dont 19 résidences unifamiliales et quatre appartements. Plusieurs chalets auraient d'ailleurs été transformés en résidence permanente autour de ce lac, expliquant en partie la croissance démographique observée au cours des dernières années.

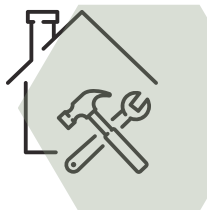
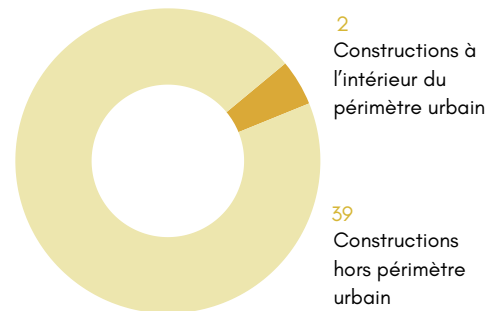
L'ensemble des résidences sont aménagées avec des puits privés pour assurer leur alimentation en eau ainsi que des installations septiques individuelles.

Entre 2011 et 2023, parmi les 41 permis de nouvelles constructions résidentielles, seulement deux permis sont situés dans le périmètre urbain. À ce jour, celui-ci pourrait accueillir approximativement une vingtaine de nouveaux terrains résidentiels. En 2023, il comprend 29 propriétés, dont quatre bâtiments appartenant à la municipalité et deux espaces commerciaux vacants.

TYPE D'HABITATIONS



NOUVELLES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES DEPUIS 2011



ÉTAT DU LOGEMENT

9,3 % des logements privés nécessitent des réparations majeures.



FRAIS ASSOCIÉS AU LOGEMENT

16,3 % des citoyens consacrent plus de 30 % de ses revenus à des frais associés au logement. Une moyenne plus élevée qu'à l'ensemble de la MRC Rimouski-Neigette, moyennant 11,8%.

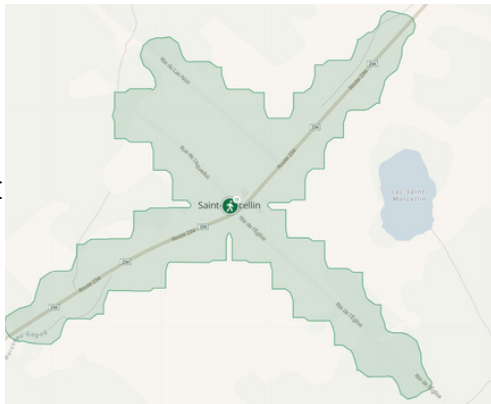




Transport et mobilité active

La municipalité est accessible via cinq points d'accès, dont un accès principal par la route 234. Cet accès est très utilisé pour le transport des marchandises et des personnes. Le niveau de débit de circulation routière est en augmentation, une variation de 18 % du volume de circulation automobile est observé au cours des vingt dernières années sur la route 232, chemin du lac Noir. À cet effet, lors de l'activité de priorisation de la première consultation publique, les citoyens ont partagé des préoccupations en lien avec la vitesse routière, la nécessité d'améliorer la sécurité autour du lac Noir et d'avoir des chemins mieux entretenus.

DISTANCE PARCOURUE EN 15 MINUTES



Mobilité active et durable

La mobilité durable se définit comme la « capacité et le potentiel des personnes et des biens à se déplacer d'une façon efficace, sécuritaire, pérenne équitable intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et des écosystèmes » (Gouvernement du Québec, 2018). Les initiatives qui visent le développement actif permettent d'agir sur l'émission des gaz à effet de serre associées au transport ainsi que de favoriser de saines habitudes de vie. Il n'y a actuellement pas de plan de déplacement visant à établir des mesures d'intervention et de sensibilisation favorisant le partage de la route. À Saint-Marcellin, on ne retrouve pas de trottoir ni de piste cyclable balisée. À cet effet, les citoyens ont exprimé un souhait de développer un réseau cyclable vers Rimouski et d'avoir une offre de transport en commun plus fréquente en soirée. Il est à noter que près de 80 % des citoyens de Saint-Marcellin prennent au moins trente minutes pour se déplacer au travail.

Service de transport adapté



Un service de transport adapté est également accessible pour les personnes ayant un handicap et est disponible sept jours sur sept. Il permet de se déplacer entre les municipalités de la MRC.

Service de transport collectif



Un service de transport collectif rural offert par la MRC de Rimouski-Neigette permet de se déplacer vers Rimouski. Les trajets sont offerts du lundi au vendredi, sauf les jours fériés. Le trajet du matin permet de se rendre vers Rimouski et un retour vers les villages ruraux est prévu en soirée.

Une COLLECTIVITÉ animée

Vibrante et festive

Des festivals se retrouvant entre les forêts, les cours d'eau et les lacs de Saint-Marcellin, vibrent d'une effervescence estivale et touristique.

Un immense site médiéval permanent s'y retrouve, la Feste médiévale, reconstitution unique d'un bourg de l'an mil, avec sa tour de guet, son marché public et un campement viking. Épées, tirs à l'arc, cracheurs de feu et costumes d'époque sont au rendez-vous!

Le Festival lunaire brille également par le rayonnement d'artistes musicaux et en arts visuels de la région de Québec et vise à faire la promotion de la créativité dans la région. Des événements musicaux émergents en pleine nature!

Tourisme et plein air

Les citoyens et visiteurs peuvent profiter de la plage municipale du lac Noir, pour se baigner, pêcher, sillonner les sentiers ou contempler un coucher de soleil. La navigation est permise et gratuite pour les embarcations sans moteurs.

Les amateurs de randonnée pédestre pourront contempler la magnifique vue dans une tour d'observation mesurant 16,8 mètres de hauteur qui est en cours de construction. La municipalité fait également partie du Circuit touristique de la Route des Monts Notre-Dame.

À proximité de la ZEC Bas-Saint-Laurent et la réserve faunique Duchénier

À 20 minutes du Mont Comi

Sentiers de motoneige

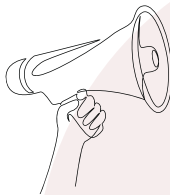
Sentiers des étangs vernaux

Offre et infrastructures de loisirs

Les loisirs de Saint-Marcellin organisent une variété d'activités pour les familles et les jeunes, par exemple, des soirées vidéo, des après-midi de films et jeux ou le marché de Noël.

Inaugurée en 2021, la halte municipale de Saint-Marcellin comprend un jardin communautaire, un gazebo avec tables à pique-nique et un module de jeux. Située tout près de la salle communautaire, elle permet à la population et aux visiteurs de se reposer dans le paysage de la municipalité.

Le parc municipal du lac Noir offre également un module de jeux, un quai et une rampe de mise à l'eau pour les bateaux.



EN CONSULTATION

Ce qui est souhaité :

Cuisine collective

Patinoire

Salle communautaire

Fêtes familiales

Activités de groupes

Endroit pour bouger

Faciliter l'accès à la ZEC

**OFFRE ET
INFRASTRUCTURES
DE LOISIRS: UNE
PRIORITÉ IDENTIFIÉE
PAR LES CITOYENS
EN CONSULTATION
PUBLIQUE**

Ce qui est important pour moi et ma collectivité

Avoir accès à des espaces de rassemblements, briser l'isolement et renforcer l'esprit de communauté. Ils ont également manifesté le souhait d'avoir un centre communautaire multifonctionnel et une programmation d'activités culturelles, sportives et artistiques.

MUNICIPALITÉ en action



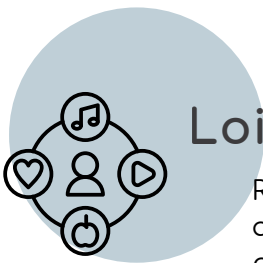
Les THÉMATIQUES priorisées

2024-2027



Environnement et changements climatiques

Réfère à des actions visant à protéger l'environnement et améliorer la capacité d'adaptation aux aléas climatiques de la population.



Loisirs et vie communautaire

Réfère à toute initiative visant à améliorer l'offre d'activités de loisirs ainsi que les infrastructures de loisirs, favorisant l'implication et la participation citoyenne.



Services de proximité

Réfère au développement de services de proximité, un service adapté aux besoins d'une population locale. Il peut être offert par la municipalité, par une entreprise ou par un organisme. Par exemple, une offre de services pour les familles, des commerces alimentaires, services sociaux ou soins de santé, etc.



Tourisme et plein air

Réfère à toute initiative favorisant l'offre touristique et activités de plein air.

Une MUNICIPALITÉ en action

2024

Actions



Mandater l'inspecteur en urbanisme afin de faire une surveillance des bandes riveraines et assurer le respect de la réglementation

Durée approximative de 1 an



Évaluer les opportunités de développement touristique

Durée approximative de 1 an



Mettre à jour la politique familiale et démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA)

Durée approximative de 1 an



Évaluer la faisabilité de la mise en place de nouveaux services de proximité issus du milieu privé ou communautaire, dont un libre-service alimentaire

Durée approximative de 2 ans



Demander à la MRC de réévaluer l'offre de services en transport collectif

Durée approximative de 1 an

Démarches

- Évaluer les besoins et ressources disponibles.
- Collaborer avec les partenaires locaux
- Affecter la ressource

- Évaluer le secteur touristique local : l'offre, la demande, la concurrence et les nouvelles tendances
- Identifier les forces et attraits naturels du territoire la municipalité

- Créer un comité de pilotage
- Réaliser un portrait statistique
- Planifier une consultation publique visant à identifier les besoins en matière de famille et des aînés
- Rédiger la politique familiale et des aînés et le plan d'action

- Évaluer les enjeux et les besoins
- Analyser les choix de modèles d'affaires innovants
- Développer des partenariats et rechercher des programmes d'aide financière

- Rédiger un document précisant les besoins.
- Déposer la demande au conseil de la MRC.

Une MUNICIPALITÉ en action

2024

Actions



Soutenir le projet des Sentiers Vernaux de l'AGERT et de la Corporation Avenir Saint-Marcellin

Durée approximative de 1 an
En continue



Développer et bonifier l'offre d'activités de la bibliothèque

Durée approximative de 1 an
En continu



Maintenir l'offre de camp de jour

Durée approximative de 1 an
En continu



Construire un nouveau centre communautaire

Durée approximative de 2 ans



Faire des publications de nature environnementale sur Facebook et dans le journal municipal

Durée approximative de 1 an
En continu

Démarches

- Rencontrer l'AGERT et la Corporation Avenir Saint-Marcellin afin d'identifier leurs besoins
- Offrir un soutien en ressources humaines et financières

- Identifier les besoins et intérêts de la population
- Développer des partenariats avec les organismes et entreprises externes
- Établir une programmation

- Identifier des espaces et infrastructures d'accueil sécuritaires
- Embaucher un coordonnateur et des animateurs.
- Assurer la formation du personnel.
- Établir une programmation d'activité

- Évaluer les besoins communautaires et municipaux
- Rechercher des programmes d'aide financière et rédiger les demandes
- Gérer la construction du bâtiment
- Former un comité pour établir un calendrier d'utilisation

- Élaborer un plan de communication.
- Identifier des collaborateurs à la rédaction.
- Publier les informations.

Une MUNICIPALITÉ en action

2025

Actions



Mettre en place une station de lavage d'embarcations pour protéger le Lac noir

Durée approximative de 3 ans



Bonifier la qualité et le nombre d'infrastructures de loisirs

Durée approximative de 1 an
En continu



Développer une offre d'activités nautiques au Lac Noir

Durée approximative de 2 ans



Mettre en place et améliorer les infrastructures d'accueil et d'installations sanitaires pour les touristes

Durée approximative de 2 ans



Installer une borne de recharge électrique pour automobile sur un terrain municipal

Durée approximative de 1 an

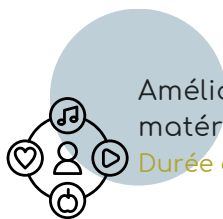
Démarches

- Établir les besoins et les lieux propices à l'implantation d'une station.
 - Vérifier les normes et bonnes pratiques.
 - Contacter les partenaires et rechercher des programmes d'aide financière.
 - Installer la station et sensibiliser les utilisateurs.
-
- Effectuer un diagnostic des infrastructures existantes.
 - Évaluer les coûts et rechercher des programmes d'aide financière.
-
- Acquérir l'équipement nautique souhaité.
 - Installer un bloc sanitaire au lac Noir.
 - Offrir une programmation d'activités nautiques et gérer la location d'équipements.
 - Sensibiliser les utilisateurs sur les mesures de sécurité et de protection de l'environnement.
-
- Évaluer les besoins des citoyens et des touristes utilisateurs des installations actuelles.
 - Évaluer les coûts des améliorations possibles.
 - Rechercher des programmes d'aide financière.
 - Mettre en œuvre les améliorations ciblées.
-
- Déterminer le lieu d'implantation et d'équipement
 - Rechercher des programmes d'aide financière
 - Acheter et installer l'équipement

Une MUNICIPALITÉ en action

2025

Actions



Améliorer les aménagements et le matériel de la bibliothèque

Durée approximative de 1 an



Évaluer les opportunités de mise en commun pour les services offerts par la municipalité

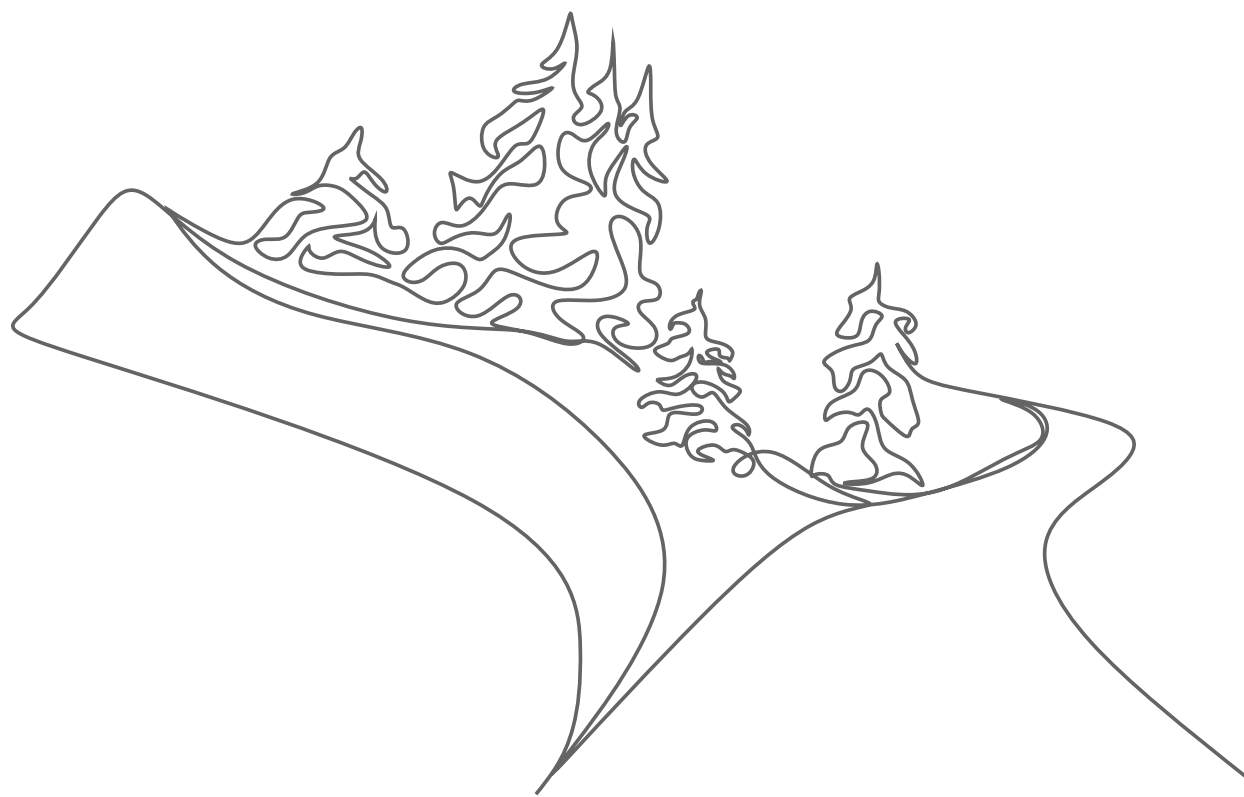
Durée approximative de 1 an

En continu

Démarches

- Faire un état de lieux et sonder la population sur leurs besoins
- Faire un plan d'aménagement
- Rechercher des programmes d'aide financière
- Mettre en œuvre les améliorations ciblées

- Identifier les services et/ou équipements permettant un partage intermunicipal
- Analyser les programmes d'aide financière
- Établir un mode de fonctionnement
- Élaborer une entente intermunicipale



Une MUNICIPALITÉ en action

2026

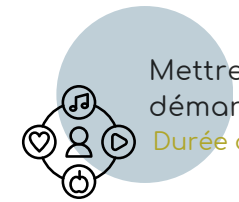
Actions



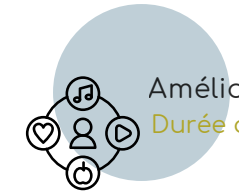
Mettre en place une forêt nourricière
Durée approximative de 1 an
En continu



Faire des corvées pour nettoyer le bord des routes de la municipalité
Durée approximative de 1 an



Mettre sur pied un comité visant le démarrage d'une cuisine collective
Durée approximative de 1 an



Améliorer le jardin communautaire
Durée approximative de 1 an



Mandater une ressource, en collaboration avec la MRC, afin d'évaluer la possibilité d'améliorer les services déjà en place par d'autres organismes
Durée approximative de 1 an
En continu



Augmenter les activités de loisirs offertes à la population
Durée approximative de 1 an
En continu

Démarches

- Identifier les terrains propices à la plantation.
- Identifier les variétés, la quantité et le matériel requis.
- Rechercher des programmes d'aide financière, procéder à l'achat et à la plantation.
- Susciter l'implication et la sensibilisation citoyenne.
- Évaluer la disponibilité des ressources municipales
- Mettre en place un comité de démarrage
- Déterminer les besoins des organismes et de la population
- Évaluer les coûts et rechercher des programmes d'aide financière
- Évaluer la possibilité d'ajouter une serre, un agrandissement de parcelle ou un autre besoin pour le jardin
- Impliquer et mobiliser les citoyens dans la réalisation du projet
- Évaluer les besoins de la communauté
- Définir le mandat et identifier les possibilités de partenariats et de réalisations concertées
- Soutenir les initiatives de déploiement de services
- Identifier les besoins et préférences en matière d'activités récréatives
- Établir une programmation d'activités

Une MUNICIPALITÉ en action

2027

Actions



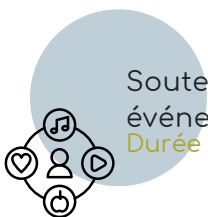
Planter des arbres dans les endroits susceptibles d'être des îlots de chaleur

Durée approximative de 1 an



Mettre sur pied un comité visant à évaluer la possibilité de développer un service d'hébergement touristique

Durée approximative de 1 an



Soutenir la mise sur pied d'un nouvel événement municipal récurrent

Durée approximative de 1 an

Démarches

- Identifier les terrains propices à la plantation
- Identifier les variétés, la quantité et le matériel requis
- Rechercher des programmes d'aide financière, procéder à l'achat et à la plantation
- Identifier les forces et les faiblesses du territoire en matière d'hébergement
- Répertorier les attraits touristiques susceptibles d'être en complémentarité avec l'hébergement
- Identifier les activités souhaitées et la période de l'année
- Déterminer les besoins logistiques et les ressources (humaines, financières, matériels, etc.)
- Rechercher des programmes d'aide financière



Les RÉFÉRENCES



Adapté de : Coulombe, D., & Nadeau, S. (2013). « Identification des milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité. » Lien internet : https://www.agence-bsl.qc.ca/Services_multiressources/Publications/IMNI_rapport_final_Mai_2013.pdf

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2023). « Santé et adaptation aux changements climatiques au Bas-Saint-Laurent – Volet Évaluation de la vulnérabilité populationnelle régionale aux changements climatiques »

CIC. (2022). « Cartographie des milieux humides détaillés. » Lien internet : <https://www.canards.ca/endroits/quebec/cartographie-e-detaillee-des-milieux-humides-du-quebec/>

Commute Time map. Lien internet : <https://commutetimemap.com/map>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (2017). « Portrait agroalimentaire de la MRC de Rimouski-Neigette. »

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (2022). « Indice de vitalité économique des territoires » - Institut de la Statistique du Québec - exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Estimations démographiques annuelles.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (2020) « Fiches de suivi de la qualité de l'eau et bilans des activités de suivi » - Réseau de surveillance volontaire des lacs

Ministère des Transports et de la mobilité durable (2018) « Politique de mobilité durable – 2030 »

MRC de Rimouski-Neigette (2019). « Plan d'agriculture urbaine de Rimouski-Neigette pour une MRC nourricière. »

MRC de Rimouski-Neigette (2022). « Plan de gestion des matières résiduelles » - Taux d'enfouissement.

MRC de Rimouski-Neigette (2022). « Rapport de dévitalisation des municipalités »

MRC de Rimouski-Neigette (2024) « Service de l'évaluation foncière et statistiques d'émission de permis des municipalités. »

MRC de Rimouski Neigette (2022). « Schéma d'aménagement et développement »

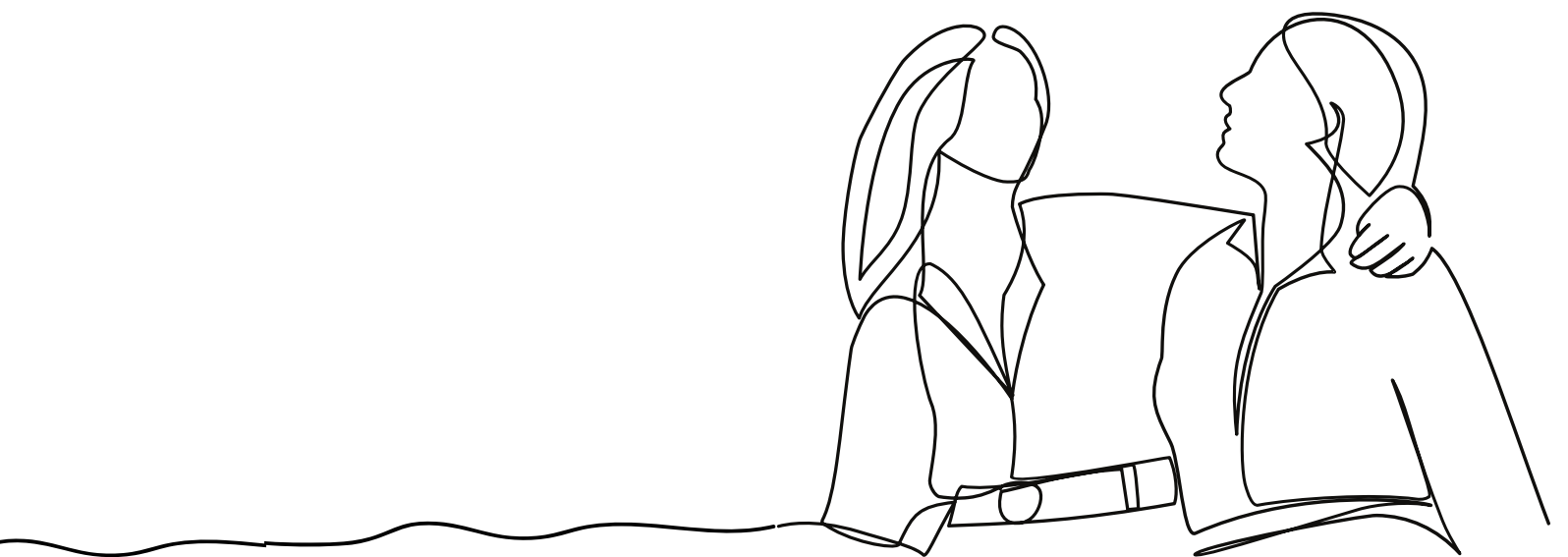
MRC de Rimouski-Neigette. « Transport collectif rural Rimouski-Neigette. » Lien internet : <https://transportrn.ca/circuits-et-horaires/>. Page consultée en novembre 2023.

Municipalité de Saint-Marcellin (2016) « Plan d'urbanisme Municipalité de Saint-Marcellin »

Municipalité de Saint-Marcellin. Lien internet : <https://www.st-marcellin.qc.ca/> Page consultée en novembre 2023.

Statistique Canada. « Évolution de la population des municipalités de la MRC depuis 1981 », recensements de 1951, 1961, 1971, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016. Compilation : UMRCQ, Atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec de 1951 à 1991, s.l., s.d.

Statistique Canada (2021) « Profils de recensement. » Lien internet : www.statcan.ca. Page consultée en novembre 2023.





Municipalité de Saint-Marcellin

336, Route 234, Saint-Marcellin, Québec G0K 1R0

Téléphone: 418-798-4382

Télécopieur: 418-798-4383

Avec la participation financière de :

Québec 

 MRC de
Rimouski-Neigette